



Forum pour le Renforcement de la Société Civile

BURUNGA : Malgré les appels des autorités, la traite des enfants et les violences continuent de ravager la PROVINCE

Alors que les autorités provinciales multiplient les réunions de sensibilisation pour éradiquer la traite des enfants et les violences basées sur le genre, les faits enregistrés ces dernières semaines dans la province de Burunga montrent une réalité préoccupante.

Entre une condamnation pour trafic de mineurs à Rutana, un présumé infanticide à Musongati et le meurtre d'une femme par son mari, les violations des droits humains continuent d'endeuiller les familles et d'interpeller les pouvoirs publics.

Deux trafiquants de mineurs condamnés : un signal fort de la justice

Le Tribunal de grande instance de Rutana a condamné, le jeudi 6 août 2026, Jean Marie NDAYIKEZA, conducteur de taxi-moto, et Emile NIHORIMBERE à cinq ans de servitude pénale et au paiement d'une amende de 250 000 francs burundais chacun pour trafic d'êtres humains.

Selon le ministère public, les deux hommes ont été reconnus coupables d'avoir organisé le déplacement de deux mineurs, Onésime NYISHUYIMANA (13 ans) et Carmel ITANGIVYZA (14 ans), originaires de Tangara, dans la province de Butanyerera. Les deux enfants avaient été interceptés sur la route Gitega-Rutana alors qu'ils étaient en route vers la Tanzanie, où ils auraient été conduits clandestinement.

Cette condamnation confirme que la région de Rutana demeure l'un des principaux couloirs empruntés par les réseaux de traite des enfants vers les pays voisins. Si cette décision judiciaire est saluée comme un avertissement contre les trafiquants, elle démontre également que le phénomène reste bien présent malgré les efforts de prévention.

À Musongati, un présumé infanticide suscite émotion et interrogations

Quelques jours auparavant, une autre affaire a profondément bouleversé les habitants de la colline Kabingo, en zone Butezi, commune Musongati.



Forum pour le Renforcement de la Société Civile

Selon plusieurs témoignages recueillis auprès des habitants, une femme identifiée sous le nom de Goreth, qui était enceinte avant sa disparition, serait réapparue le 27 juillet 2026 avec le corps sans vie d'un nouveau-né. Les circonstances du décès restent inconnues et n'ont, à ce stade, pas été établies par une enquête judiciaire.

Des habitants affirment également que le corps du nourrisson aurait été enterré discrètement sans que la population ne soit informée du lieu d'inhumation. Ils soutiennent en outre que la principale personne mise en cause dans cette affaire bénéficierait de la protection de certaines autorités locales et de certains membres des Imbonerakure de la colline Kabingo, ce qui empêcherait, selon eux, le bon déroulement des investigations. Ces allégations n'ont pas été confirmées par les autorités compétentes.

Face à cette situation, les habitants réclament l'ouverture d'une enquête indépendante afin d'établir les faits, de déterminer les responsabilités éventuelles et de garantir que justice soit rendue.

Le meurtre de Habonima Violette ravive les inquiétudes

Le 25 juillet 2026, la commune Musongati avait déjà été secouée par un autre drame. Habonima Violette a été tuée sur la colline Mwebeya, en zone Butezi. Selon les informations disponibles, son mari, Vital, est présenté comme le principal auteur présumé de cet homicide.

Ce meurtre est venu s'ajouter à une série d'actes de violence qui alimentent le sentiment d'insécurité dans cette partie de la province de Burunga.

Une ancienne commune devenue un foyer de graves violations

Les habitants de l'ancienne commune de Giharo, aujourd'hui intégrée à la commune Musongati, dénoncent une situation devenue alarmante. Selon plusieurs témoignages concordants, cette localité est non seulement marquée par des violences récurrentes, mais également par une recrudescence de la traite des enfants.



Forum pour le Renforcement de la Société Civile

Des sources locales affirment que certaines autorités à la base seraient impliquées dans ces réseaux ou feraient preuve de complaisance. Elles soutiennent également que des familles ayant tenté de dénoncer des cas de traite auraient été arrêtées et détenues pendant plusieurs jours, voire plusieurs mois, tandis que des présumés auteurs ne seraient pas poursuivis. Ces allégations sont graves et méritent des enquêtes indépendantes afin d'en vérifier la véracité et, le cas échéant, de situer les responsabilités.

Des réunions de sensibilisation qui peinent à produire des résultats

Ces événements surviennent alors que les autorités provinciales ont récemment organisé plusieurs réunions de sensibilisation appelant les administrateurs, les responsables locaux et la population à combattre la traite des enfants, les violences familiales et toutes les formes d'atteintes aux droits humains.

Malgré ces appels répétés, les faits enregistrés sur le terrain montrent que ces pratiques demeurent un véritable fléau dans plusieurs localités de Burunga. Les réseaux de traite continuent d'opérer, les violences persistent et de nombreuses victimes attendent encore que justice leur soit pleinement rendue.

Renforcer la protection des enfants et lutter contre l'impunité

Ces différentes affaires rappellent l'urgence de renforcer la protection des enfants, conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant ratifiée par le Burundi. Elles soulignent également la nécessité de poursuivre sans distinction tous les auteurs de violations, de protéger les familles qui dénoncent ces crimes et de garantir des enquêtes impartiales lorsque des allégations graves sont portées contre des personnes ou des autorités.

Pour de nombreux observateurs, seule une mobilisation effective des autorités administratives, judiciaires, des organisations de défense des droits humains et des communautés permettra de mettre fin à un phénomène qui continue de priver de nombreux enfants de leur droit fondamental à la sécurité, à la protection et à la vie.